



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

01	PRÉSENTATION GÉNÉRALE	P.02
02	NOTRE EXPERTISE	P.03
03	DOMAINE DE COMPÉTENCES	P.04
04	NOS MODALITÉS D'ASSISTANCE	P.05
05	NOTRE EQUIPE	P.06
06	NOTRE RESEAU PARTENAIRE	P.09
07	INFORMATIONS GÉNÉRALES	P.10



PRESENTATION GÉNÉRALE



Light Consulting Sarl est un Cabinet de Conseil Fiscal et Juridique implanté en République du Congo. Agréé par la CEMAC sous le numéro SCF 041, le Cabinet exerce ses activités au travers d'un bureau local basé à Brazzaville, reconnu sous la dénomination commerciale Light Consulting Sarl.

Depuis sa création, Light Consulting a bâti une expertise locale solide et reconnue, intervenant auprès d'opérateurs économiques évoluant dans des secteurs d'activités variés et exigeants, notamment le secteur bancaire, le secteur forestier, le secteur pétrolier et le secteur minier.

Le Cabinet se distingue par la qualité de ses dirigeants, tous issus d'une double expérience : celle de l'Administration fiscale congolaise d'une part, et celle de grands cabinets de conseil internationaux d'autre part. Ces profils ont été agréés en qualité de Conseil fiscal et d'Expert-Comptable par la CEMAC, conformément à la réglementation en vigueur.

Grâce à cette combinaison d'expérience institutionnelle et de pratique privée, Light Consulting est aujourd'hui en mesure d'offrir à ses clients une assistance complète, fiable et adaptée aux réalités de l'environnement des affaires en Afrique centrale.



NOTRE EXPERTISE

Dans un contexte économique marqué par une pression administrative croissante — qu'elle soit fiscale, douanière, commerciale ou sociale — les entreprises opérant en République du Congo font face à des défis réglementaires de plus en plus complexes.

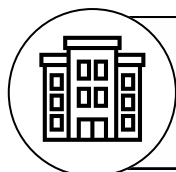
Light Consulting se positionne comme un partenaire stratégique pour les opérateurs économiques qui souhaitent naviguer avec sécurité dans cet environnement. Le Cabinet apporte une assistance continue et personnalisée, fondée sur une connaissance intime des règles locales et des pratiques administratives congolaises.

Le Cabinet intervient aussi bien pour des entreprises locales que pour des groupes étrangers souhaitant s'implanter ou développer leurs activités en République du Congo. Sa maîtrise du droit OHADA, de la fiscalité CEMAC et du cadre réglementaire national en fait un interlocuteur de référence pour tout projet d'investissement, de restructuration ou de conformité.



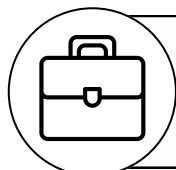
DOMAINE DE COMPÉTENCES

Fort de son expérience et de son expertise locale, Light Consulting apporte une assistance multiple aux opérateurs économiques, couvrant l'ensemble du spectre juridique et fiscal applicable en République du Congo :



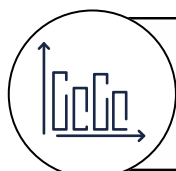
Droit des sociétés

Constitution, restructuration, fusions et gestion de la vie sociale des entreprises.



Droit du travail et de la sécurité sociale

Audit social, contrats de travail, conventions collectives et suivi des obligations de l'employeur.



Droit fiscal

Contentieux, audits, consultations fiscales et optimisation de la charge fiscale.



Droit douanier

Conseil réglementaire et assistance lors de contrôles et litiges douaniers.



Droit minier et pétrolier

Contrats pétroliers, partage de production et partenariats public-privé (PPP).



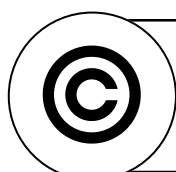
Droit des sûretés et droit bancaire

Garanties, sûretés réelles et personnelles, et accompagnement des opérations de financement.



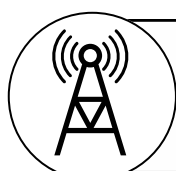
Droit commercial

Rédaction, négociation de contrats et résolution des litiges d'affaires.



Droit de la propriété intellectuelle

Protection et valorisation des marques, brevets et droits d'auteur.



Réglementation du secteur des télécoms

Conseil et assistance réglementaire pour les opérateurs télécom au Congo.



NOS MODALITÉS D'ASSISTANCE

Light Consulting propose deux formes d'intervention complémentaires, adaptées aux besoins de chaque client.

ASSISTANCE PERMANENTE

Un soutien continu sur toutes vos questions juridiques, sociales et fiscales, incluant :

- Une revue mensuelle des évolutions législatives et réglementaires
- Des réponses directes à toutes vos questions de droit congolais

ASSISTANCE PONCTUELLE

Une intervention ciblée, sur lettre de mission, pour vos besoins spécifiques :

- Constitution de société ou ouverture de succursale
- Audit fiscal, juridique ou social
- Assistance devant l'administration fiscale
- Vérification de comptabilité et contrôles douaniers
- Avis sur la conformité des actes juridiques
- Restructurations, fusions et acquisitions



PRÉSENTATION DE NOTRE EQUIPE



Diallo MABIKANA

Associé — Conseil fiscal agréé CEMAC n° CF 256 — Conseil juridique

☎ (+242) 06 955 07 42 / (+33) 7 52 57 60 25 ✉ diallo.mabikana@light-consulting.fr

Diallo Mabikana est Associé du Cabinet Light Consulting et responsable du développement de ses activités en République du Congo. Il justifie de huit années d'expérience au sein de PricewaterhouseCoopers Tax & Legal, au cours desquelles il a développé une expertise solide dans le conseil aux entreprises, tant sur les aspects pratiques que sur les questions juridiques et fiscales, notamment dans les secteurs bancaire, pétrolier et des télécommunications. Il maîtrise également le droit des affaires des États membres de l'OHADA, en particulier les questions touchant au droit des sociétés. Il assiste par ailleurs diverses entreprises lors de procédures de vérification de comptabilité et lors d'audits réalisés par les administrations congolaises.

Gustave MABIKANA

Associé Gérant

☎ (+242) 06 656 68 33 ✉ gustave.mabikana@light-consulting.fr

Gustave Mabikana est Associé Gérant du Cabinet Light Consulting. Inspecteur Principal des Impôts à la retraite, il a successivement occupé les fonctions de Directeur de la Fiscalité Pétrolière, Directeur Départemental des Impôts et Inspecteur-Vérificateur à la Brigade Nationale des Vérifications Générales. Il possède une riche expérience relative aux aspects juridiques et fiscaux de l'exploitation et de la production pétrolière, ainsi qu'en matière de négociation de contrats pétroliers. Il a notamment participé à la rédaction de contrats de partage de production, de contrats d'association et de partenariats public-privé (PPP). En qualité de conseil, il assiste des sociétés pétrolières lors de procédures de vérification de comptabilité et d'audits réalisés par la Direction Générale des Hydrocarbures.



Clévinaud KIYENGUE

Manager – Conseil juridique & fiscal

☎ (+242) 06 963 23 66

✉ clevinaud.kiyengue@light-consulting.fr

Clévinaud Kiyengue est conseil juridique au sein du Cabinet Light Consulting depuis environ sept ans. Spécialisé dans le conseil juridique et fiscal des entreprises, il a acquis une connaissance approfondie de l'environnement juridique et des affaires au Congo. Sa position de principal collaborateur du bureau de Brazzaville, au cœur des problématiques les plus diverses du droit des affaires, lui confère une vue panoramique de l'environnement économique congolais et une expertise particulière sur la chaîne des étapes concourant à la réalisation des investissements directs étrangers.

Rémy IKONGA

Associé – Expert-comptable agréé CEMAC n° EC-445

Rémy Ikonga est Expert-comptable agréé CEMAC et auditeur financier fort de plus de trente années d'expérience dans les missions de Commissariat aux Comptes. Associé signataire du Cabinet, il est le responsable des missions comptables et d'audit, et l'interlocuteur privilégié des entreprises pour toutes les questions relevant de l'expertise comptable et de la certification des comptes.



NOTRE RESEAU PARTENAIRE

Light Consulting travaille en réseau avec d'autres cabinets spécialisés, permettant ainsi d'offrir à ses clients une couverture complète et pluridisciplinaire sur l'ensemble de leurs besoins.

Ce réseau de partenaires intervient en complément des compétences internes du Cabinet dans les domaines suivants :

- ▶ L'audit et l'expertise comptable
- ▶ Le conseil en propriété intellectuelle
- ▶ Le conseil en stratégie et développement des entreprises
- ▶ La formation et l'amélioration des compétences



**Grâce à cette organisation en réseau,
Light Consulting est en mesure de
mobiliser rapidement les expertises
complémentaires requises pour répondre
aux besoins les plus spécifiques de ses
clients, tout en conservant la
coordination et la qualité de service qui
caractérisent le Cabinet.**



INFORMATIONS PRATIQUES



Dénomination sociale : Light Consulting SARL



Forme juridique : Société à Responsabilité limitée (SARL)



Capital social : 21 000 000 FCFA



Agrément CEMAC : Société de Conseil Fiscal – SCF 041 /
Conseil Juridique



RCCM : Brazzaville N° CG-BZV-01-2018-B12-00014 B 1916



NUI : M2018110000454150



Siège social : “Tour TJK” – 42 bis Quartier Clairon,
Arrondissement n°3, Poto-Poto, Brazzaville,
République du Congo



Téléphone : (+242) 06 484 78 78 / 06 955 07 42



E mail : secretariat.light@light-consulting.fr





"Alléger la complexité, libérer votre croissance"